

PROGRAMME D'AIDE AUX ÉTUDIANTS DU NIVEAU POSTSECONDAIRE

Le Comité estime que le programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire connaît beaucoup de succès. L'éducation est un droit fondamental des peuples autochtones et de tous les Canadiens. Le Comité a la ferme conviction que l'éducation postsecondaire constitue aussi un outil essentiel pour aider nos peuples autochtones à réaliser leur autonomie gouvernementale et leur autosuffisance économique. Par conséquent, le Comité adresse ses félicitations au ministre et au ministère relativement à l'élaboration et à l'amélioration de ce programme et il invite le ministre et, par son entremise, le gouvernement du Canada à faire leur possible afin de continuer d'en assurer l'amélioration et le succès.